

Conditions générales de vente

Ces conditions générales de vente sont valables à partir du 01.08.2009 et remplacent toutes les versions précédentes.

- **1. Prix**

Les prix de nos offres et des listes des prix ne sont valables définitivement qu'à partir de la confirmation de l'ordre par AUTOGENE ENDRESS SA. Les prix se comprennent, si rien d'autre n'est convenu, en francs suisses. La livraison a lieu conformément aux conditions de l'offre en question ou de la liste des prix valable. Lorsque rien d'autre n'est précisé, les prix sont valables du départ usine (EXW CH-8810 Horgen).

- Des prix s'entendent hors TVA. Les emballages ne peuvent pas être repris.

Pour des commandes en dessous 100.00 francs, est calculé un forfait de 20.00 francs.

- **2. Conclusion du contrat**

Le contrat est considéré comme valable dès qu'une commande est passée chez AUTOGENE ENDRESS SA.

- **3. Expédition**

AUTOGENE ENDRESS SA décline toute responsabilité en cas de dégâts ou de pertes de marchandises. En cas de dégâts ou de pertes pendant le transport, le client doit immédiatement prendre contact avec l'entreprise de transports et un rapport écrit doit être établi. Sur demande du client, nous ajoutons une assurance transport sur la facture.

- **4. Dates de livraison**

Les dates de livraison sont en vigueur départ usine. Un retard de livraison possible n'autorise pas le client au retrait du contrat de vente, ni à des dommages-intérêts. Dans les cas de crise, grève, pénurie de matières premières et d'énergie etc., nous ne pouvons pas garantir les livraisons et cela ne justifie pas d'exigences particulières du client.

- **5. Quantité commandée, quantité livrée**

Il peut y avoir une différence de plus ou moins 10 %.

- **6. Paiement**

Les conditions de paiement sont en vigueur conformément à la confirmation de commande. Si rien n'est précisé, le montant de la facture est payable net à 30 jours après la date de la facture. En cas de retard, un intérêt est facturé. La marchandise reste notre propriété jusqu'au paiement complet.

- **7. Retours**

Le matériel commandé par erreur ou plus nécessaire n'est repris que si nous avons précisé cela par écrit. Lors de retours de marchandise, une note de crédit est établie. Pour nos marchandises, nous faisons les déductions suivantes :

- Retour marchandises dans l'emballage original et inutilisées : 25% de la valeur des marchandises
- Retour marchandises usagées : min. 25% de la valeur des marchandises (de façon dépendante de l'état de la marchandise)

- **8. Garantie**

Nous garantissons une construction appropriée de notre matériel et nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour vous livrer des produits de première qualité. En cas d'articles facturés mais non livrés, ces derniers vous seront livrés sans frais. Cette garantie est valable, pour autant que rien d'autre n'ait été spécifié, pour la durée d'une année à partir de la date de la facture. Les conditions, pour que ce dernier point soit valable, sont que nous recevions de votre part une réclamation écrite avant la fin de la garantie. Les marchandises non livrées qui ne sont pas de notre assortiment standard, sont aux conditions de garanties de nos fournisseurs. Les dommages et/ou les éventuelles apparitions de dysfonctionnements qui ne sont pas de notre ressort ainsi que les conséquences d'effets extérieurs (particulièrement de chutes, de type chimique, électromécanique, électromagnétique) et les influences atmosphériques (y compris dégâts naturels, foudre) sont exclus de la garantie. La garantie expire sous ces conditions ci-dessus, et si le produit n'est pas utilisé selon nos instructions. Avec le remplacement des produits défectueux, aucune prolongation de garantie n'aura lieu. Pour des dommages directs ou indirects, nous ne prenons aucune responsabilité.

- **9. Déplacement et assemblage**

Dans la possibilité, AUTOGENE ENDRESS SA effectue la livraison, l'assemblage et la mise en service. Notre responsabilité est exclusivement engagée pour notre marchandise livrée et nos travaux effectués.

- **10. Généralités**

Avec la commande, l'acheteur reconnaît nos conditions de vente. Nous ne reconnaissons de conditions différentes que si nous sommes avisés par écrit par le client de la raison du désaccord.

Le tribunal est CH-8810 Horgen (Zurich). Le rapport de droit est subordonné au droit suisse.